Chambres de Métiers et de l'Artisanat
Vienne

Centre de Formalités des Entreprises
05.49.88.46.52 / 53
cferm@cm-86.fr

Changement de dirigeant / Cession de parts

- ❑ 1 exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale
- ❑ 1 attestation de parution de l'annonce dans un journal d'annonces légales (texte de l'annonce, nom du journal et date de parution) ou copie du journal
- ❑ 1 exemplaire des statuts certifiés conformes si mis à jour
- ❑ 1 exemplaire des cessions de parts enregistrées aux impôts le cas échéant
- ❑ 1 copie de la pièce d'identité du nouveau dirigeant
- ❑ 1 déclaration sur l'honneur de non-condamnation du nouveau dirigeant
- ❑ 1 attestation de suivi de stage préparatoire à l'installation ou éléments permettant la dispense
- ❑ 1 document TNS pour le gérant majoritaire
- ❑ Formulaire M3 (2 feuillets signés)
- ❑ Redevances (chèques ou espèces) : Voir tarifs CMA 86

  Voir tarifs Greffe du Tribunal de Commerce

Pour obtenir plus d'informations,
déclarer en ligne et télécharger les formulaires,
consultez le site www.cfe-metiers.com